# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

## Demande de subvention

## Propriétaire bailleur

Nom et prénom du propriétaire : ……
Adresse complète : ……
……
……
Téléphone : ……Mail : ……

**Logement / immeuble concerné par les travaux**

Adresse du projet : ……
……

Type de logement : ☐ maison individuelle ☐ appartement(s) dans immeuble collectif
(Nombre de logements concernés……..)

**Travaux envisagés**

☐ Travaux lourds ☐ Sécurité, salubrité ☐ Dégradation moyenne ☐ Indécence/RSD

☐ Transformation d'usage

Coût total des travaux + moe HT : ……Coût total des travaux + moe TTC : ……

**Calcul de la subvention**

| | Taux de subvention | Plafond de travaux (et de maîtrise d'oeuvre) subventionné | Montant de la subvention |
|---|---|---|---|
| **CC Entre Dore et Allier** | ☐ 10 % | | |
| | ☐ Façade : 20%<br>☐ Toiture : 20% | ☐ 20 000 € ou montant réel HT si inférieur : | |
| **Ville de Lezoux** | ☐ 5 % | | |
| | ☐Façade : 20%<br>☐Toiture : 15% | ☐ 20 000 € ou montant réel HT si inférieur : | |

**Les subventions sont versées à l'achèvement des travaux et après vérification de leur conformité au projet. Le calcul de la subvention définitive est fait à l'appui des factures fournies par le propriétaire, sans pouvoir dépasser le montant notifié.**

En sollicitant les aides de l'OPAH-RU, le propriétaire s'engage :

- à réaliser les travaux dans le délai maximum de 3 ans à compter de la notification de subvention Anah,
- à faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment assurés,
- à autoriser la Communauté de Communes et la commune à utiliser des photographies avant et après travaux fournies dans le dossier ou prises par Urbanis,
- à apposer une bâche d'information visible depuis le domaine public en cas de sollicitation.

Fait à ..... le ..... ,
(Signature)